



Quoi de neuf !

juillet 2022

NOUVELLES MUNICIPALES

Chères citoyennes et chers citoyens, voici vos nouvelles municipales !

RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE

Un document répondant aux questions les plus fréquentes concernant ce règlement vous sera envoyé par la poste et il est actuellement disponible pour la consultation en ligne dans la section ► **urbanisme** ◀ du site web municipal. Voici sa définition plus générale.

Le règlement de contrôle intérimaire permet au conseil municipal de maintenir un gel sur l'aménagement et le développement de certaines parties ou de l'ensemble du territoire pendant une période de temps limité qui est nécessaire pour :

- Préciser les grandes orientations d'aménagement relatives aux vocations principales du territoire, à son organisation et à sa structuration ;
- Fixer les moyens à prendre afin de concrétiser les choix effectués.

Le contrôle intérimaire permet donc d'agir immédiatement dans l'aménagement et le développement du territoire afin d'empêcher l'amplification de certains problèmes. Cette mesure donne également le temps de dégager des orientations en fonction des connaissances nouvelles acquises et des consensus politiques dégagés.

COLLECTE DE SANG - MERCI AUX DONNEURS ET AUX BÉNÉVOLES

Le 23 juin dernier s'est tenue au centre culturel la première collecte de sang sous la présidence du Maire. Merci à toutes les personnes impliquées, tant aux **54 donneurs** qu'aux bénévoles. Les besoins sanguins des malades sont quotidiens. Tous les jours, il importe que les personnes en santé prennent un peu de leur temps pour partager ce qu'elles ont de plus précieux : leur sang. La collecte sang, en collaboration avec Héma-Québec, sera de retour l'an prochain !

BOUÉES SUR LE LAC CHAMPLAIN

Différentes bouées ont été installées sur la baie du lac Champlain afin d'augmenter la sécurité nautique et de prévenir les accidents. Une section est réservée aux utilisateurs de planche aérotractée (kitesurf), une autre délimite la section des plages pour sécuriser les baigneurs et la dernière avise les navigateurs du bas niveau de l'eau pouvant abîmer les embarcations. La raison d'être de ces bouées est d'éviter les accidents et de protéger les berges de l'érosion. Nous suggérons fortement aux utilisateurs de limiter leur vitesse, de la section des plages jusqu'aux deux bouées sur lesquelles est inscrite la mention *SANS VAGUES*. Les kites sont défendus à l'intérieur de la zone des baigneurs ainsi que toute circulation derrière la ligne de bouées.

PASSAGE POUR PIÉTONS SUR LA 18^E AVENUE OUEST JUSQU'AU PARC ROBERT-AUMONT

Pour faciliter les déplacements des piétons en toute sécurité, nous avons construits des trottoirs, de la 18^e Avenue Ouest en direction du parc Robert-Aumont (16^e Avenue Ouest).

TROISIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Rappel : le troisième versement des taxes 2022 doit être effectué au plus tard le 29 juillet prochain.

CINQ POTAGERS EN LIBRE-SERVICE

N'avez-vous jamais rêvé de vous balader tranquillement dans un parc et d'avoir l'occasion de cueillir directement de délicieux légumes gorgés de soleil, de redécouvrir le plaisir d'une nourriture saine et le vrai goût des aliments ? C'est exactement ce qu'il sera possible de faire cet été dans cinq lieux publics de la municipalité.

Au parc Jameson, au Quai municipal, au marché public, au parc de la Culture et au parc Robert-Aumont, vous trouverez un bac de jardin rempli d'une variété impressionnante de légumes. Au fil des jours, les plants atteindront la maturité, c'est alors que nous vous invitons à vous servir. Profitez-en, c'est gratuit !

VENTES DE GARAGE DE JUILLET

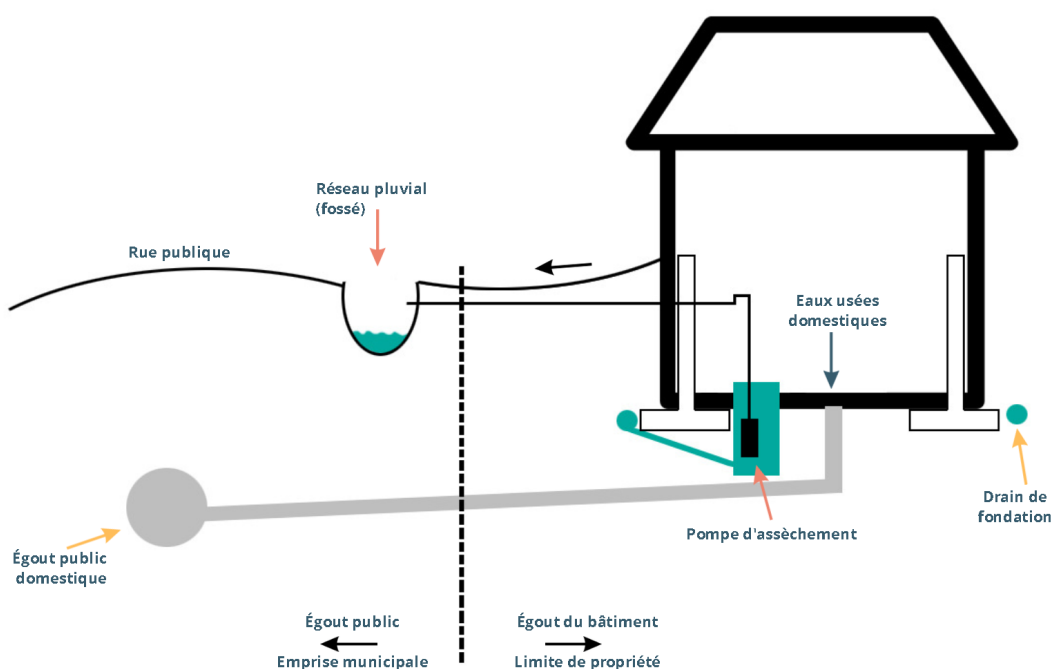
Le 16 et le 17 juillet, c'est l'occasion durant l'été où il est possible d'effectuer une vente de garage sans permis et sans frais.

Vos espaces de rangement débordent ? Vous voulez vous départir d'articles personnels en bon état ? C'est l'occasion parfaite !

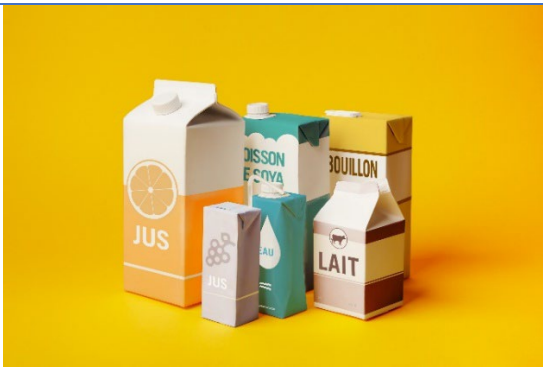
SCHÉMA CONFORME DU BRANCHEMENT DE LA POMPE D'ASSÈCHEMENT

Il est illégal de relier à la plomberie (égout sanitaire) la fosse de retenue qui recueille l'eau provenant des drains de fondation. Cette fosse doit plutôt être vidée à l'aide d'une pompe d'assèchement qui rejette l'eau dans le fossé longeant la propriété.

Dans certains cas, les inondations de sous-sol sont causées par un système de drainage de fondation déficient. La capacité insuffisante et l'installation inadéquate de la pompe d'assèchement sont les deux causes les plus fréquentes. En cas d'incertitude, demandez à un plombier d'en faire l'inspection. Notez également que les drains de fondation doivent couler librement en tout temps; s'ils sont obstrués, ils doivent être remplacés sans tarder. Voici le schéma du branchement conforme de la pompe d'assèchement.



LES BONNES PRATIQUES POUR LE RECYCLAGE DES CONTENANTS MULTICOUCHES



Grands ou petits, recyclez-les tous! Les contenants multicouches sont recyclables.

Le taux de récupération des contenants multicouches au Québec est seulement de 70% considérant que l'accès au service de récupération par le biais de la collecte sélective opérée par la municipalité est de 99%.

Tout ce qu'il faut savoir sur les contenants multicouches

Les contenants sont principalement constitués de papier. Le papier de nos contenants multicouches provient de forêts qui font l'objet de reboisement et où la biodiversité est maintenue. Aucune des ressources utilisées dans nos contenants ne provient d'arbres de forêts anciennes ou de forêts tropicales.

Les contenants sont légers et affichent un bon rapport produit-emballage. Cela veut dire que vous apportez chez vous, en moyenne, 94% de produit et seulement 6% d'emballage.

Les produits emballés dans des contenants multicouches sont économes en transport. En général, la même quantité de produits peut être expédiée dans moins de camions. Moins de camions = moins de carburant = moins d'émissions de gaz à effet de serre.

PRÉVENTION DE L'HERBE À POUX

Selon l'association pulmonaire du Québec, environ 13% de la population québécoise est affectée par la rhinite allergique majoritaire causée par l'herbe à poux. Cette plante vivace gagne du terrain chaque année et fait la vie dure à près d'un million québécois(es) à l'approche ou au cours de la saison estivale.

En effet, la prévalence des symptômes d'allergies saisonnière est directement influencée par la quantité d'herbe à poux sur un territoire donné. Il existe pourtant des moyens très efficaces pour contrôler cette plante, le plus simple étant de l'arracher. Pour se faire, il est important d'apprendre à identifier cette mauvaise herbe puisqu'une fois démasquée, il ne restera plus qu'à l'arracher.

CONTRÔLER ET PRÉVENIR

Il est possible de diminuer la prolifération de cette mauvaise herbe, il suffit de l'arracher et de prévenir sa repousse.

1. Déraciner cette herbe avant sa période de pollinisation qui débute fin juillet ;
2. Recouvrir le sol de matériaux inertes tels du paillis ou des copeaux de bois ;
3. Planter un couvert végétal compétitif tel que le trèfle, le gazon, etc. ;
4. Sensibiliser votre entourage ;
5. Tondre régulièrement la pelouse. La tondre uniformément, principalement en bordure du terrain, en s'assurant de garnir les coins dénudés.

L'HERBE À POUX

L'herbe à poux est une plante vivace et envahissante qui perturbe près d'un million de Québécois et Québécoises au cours de la saison estivale.

Dès la mi-juillet, les fleurs laissent s'envoler dans l'air des millions de grains de pollen dont la majorité voyagent dans un rayon de 1 km. La pollinisation s'étend jusqu'à la mi-octobre, soit aux premières gelées du sol.

IDENTIFIER

Où la trouver ?

On retrouve principalement cette plante sur les bordures de routes et trottoirs, sur les terrains en construction et les terrains vagues. Elle pousse proche de zones déboisées.

Pendant le mois de juillet, la plante se garnit de petites fleurs vertes, parfois jaunâtres, regroupées en forme d'épi au sommet des tiges



La hauteur varie entre 5 cm et 1.5 m

Le feuillage très découpé ressemble à celui de la carotte

L'HERBE À POUX

Elle est sans danger au toucher.

La tige est ferme, poilue et d'un vert grisâtre qui rougit à la floraison

Les racines sont courtes et faciles à arracher

DÉMÉNAGEMENT, ABANDON ET ENREGISTREMENT D'ANIMAUX

Plusieurs d'entre vous se préparent à déménager ces jours-ci. Et avec le changement de logement vient parfois le choix difficile de se départir de son animal de compagnie. Bien que tragique pour ceux-ci, ce phénomène n'est pas nouveau. Les raisons peuvent varier pour expliquer l'abandon d'un animal de compagnie. Les propriétaires d'un nouveau logement les interdisent, le logement peut être jugé trop petit ou encore les maîtres partent à l'étranger. N'en demeure pas moins que, lors des semaines entourant le 1er juillet, le nombre d'animaux abandonnés triple dans les refuges.

Proanima est un organisme qui place le bien-être animal au cœur de toutes ses actions et décisions. Au refuge, situé à Saint-Jean-sur-Richelieu, l'équipe dévouée accueille, soigne et héberge temporairement les animaux de compagnie errants ou abandonnés des villes partenaires, incluant la Municipalité de Venise-en-Québec. Tous les efforts sont déployés pour retrouver les propriétaires des animaux perdus. Impliqué dans la communauté, **Proanima** vise à réduire la surpopulation animale par la sensibilisation des citoyens, la stérilisation et l'identification des animaux.

Proanima - succursale de Saint-Jean-sur-Richelieu
1160, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J2W 0K7

Heures d'ouverture :

- Lundi au vendredi de 10 h à 17 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 16 h

ENREGISTREMENT DES ANIMAUX

Pourquoi est-ce important d'enregistrer mon animal ? **Chaque citoyen est responsable d'enregistrer ses chiens et ses chats auprès de Proanima** qui, lui, est responsable de maintenir à jour le registre des animaux vivants sur le territoire de Venise-en-Québec, conformément aux règlements municipaux.

Grâce à l'information fournie lors de l'enregistrement, on retrouve plus facilement le propriétaire d'un animal égaré, ce qui favorise son retour rapide à la maison. **Pour la sécurité de votre animal**, assurez-vous qu'il porte sa licence en tout temps. L'enregistrement de votre animal est exigé par la municipalité. Faute de vous y conformer, vous pourriez obtenir une contravention.

Vous pouvez **enregistrer votre animal** ou renouveler la médaille directement en ligne en suivant ce lien : <https://licences.proanima.com/veniseqc/> ou par téléphone au : **1 833 445-2525**

LES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS DE JUILLET

9 juillet	Benoit Paquette, humoriste et imitateur	Centre culturel – 20 h
16 juillet	Simon Gouache, humoriste	Centre culturel – 20 h
23 juillet	Bryan Tyler, Le <i>Bluesman</i> du Québec	Centre culturel – 20 h
30 juillet	Offenbach acoustique	Centre culturel – 20 h
	Information et billetterie :	1 888 443-3949
9-16-23-30 juillet	Le rendez-vous des artisans	Sous le chapiteau au Quai municipal de 10 h 30 à 16 h 30

ANIMATION MUSICALE AU MARCHÉ PUBLIC

Au **marché public**, chaque dimanche de l'été, dès 13 h 30, les visiteurs sont invités à découvrir gratuitement les artistes musicaux suivants :

- **Daniel Gaudette, les Ambianceurs**, 10 juillet et 7 août
- **Jonathan Godin**, 14 août

- **Marjolaine Morasse en duo**, 17 juillet et 21 août
- **Luis Espina en duo tropical**, 31 juillet et 28 août

Le marché public est ouvert du jeudi au dimanche de 11 h à 19 h. Certains commerces sont ouverts à l'extérieur des heures d'ouverture régulières.

Visitez le site web pour découvrir les 8 maisonnettes : <https://marchepublicvenise.ca/>

KIOSQUE SENSIBILISATION AUX ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES TORTUE MOLLE À ÉPINES AU PARC JAMESON

L'organisme de bassin versant de Brome-Missisquoi vous convient à visiter le kiosque Sensibilisation aux Espèces aquatiques envahissantes / Tortue molle à épines, le **samedi 9 juillet** (remis au lendemain en cas de la pluie) au parc Jameson. L'activité gratuite aura lieu de **10 h à 16 h**. Pour l'occasion, le Zoo de Granby sera parmi nous avec la présentation d'un vivarium et d'une tortue vivante ! Venez en famille la saluer !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une ressource numérique pour les amateurs de musique classique !

Grâce à l'interface intuitive et au moteur de recherche précis de medici.tv, vous avez maintenant accès à des milliers de vidéos de musique classique, du baroque à la musique contemporaine. Découvrez un vaste catalogue de concerts, opéras, ballets, documentaires, des années 1940 à nos jours, et profitez-en sur tous vos appareils, à tout moment et en tout lieu.

Visitez la section Musique du catalogue en ligne pour en profiter !
<http://bit.ly/RBMmusique>



DIMANCHE Fermé	LUNDI Fermé	MARDI 10 h à midi	MERCREDI 13 h à 15 h	JEUDI 17 h à 19 h	VENDREDI Fermé	SAMEDI 10 h à midi
--------------------------	-----------------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------------	--------------------------	------------------------------

NOUVELLES DE LA GALERIE DU LAC

La Galerie du Lac est ouverte au public depuis le 5 juin et déjà de belles ventes ont été réalisées. De plus, la boutique de cadeaux est très appréciée par les visiteurs parce qu'elle propose des produits inédits tirés des productions de nos artistes et aussi parce qu'il est possible de s'y procurer des bons d'achat.

Pour son édition 2022, la Galerie du Lac revient en force en présentant de nombreuses et magnifiques œuvres d'une vingtaine d'artistes venant de diverses régions et de diverses disciplines artistiques et accueille encore cette année de jeunes artistes dans le cadre de la « Place aux jeunes » en arts visuels.

La Galerie est ouverte 5 jours par semaine les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches, de 11 h à 17 h, et ce, jusqu'au lundi 5 septembre inclusivement, date de clôture de la saison 2022. Elle sera aussi ouverte tous les jours pendant les « vacances de la construction » soit du 24 juillet au 6 août. Au cours de l'été, deux certificats cadeaux d'une valeur de 50 \$ chacun seront tirés au sort les lundis 4 juillet et 15 août pour les visiteurs de la galerie d'art. Ces certificats s'appliquent

à des achats à la galerie et seront valables jusqu'au lundi 5 septembre. La galerie va respecter, s'il y a lieu, les exigences sanitaires gouvernementales qui seront en vigueur au cours des mois d'été. La Galerie du Lac se situe dans l'ancien presbytère au 243, 14e Avenue Ouest.

50^E ANNIVERSAIRE DE LA FADOQ DE VENISE-EN-QUÉBEC

Le Club FADOQ Venise-en-Québec célèbre son 50^e anniversaire de fondation. Cette soirée spéciale aura lieu le samedi 10 septembre 2022 au Centre culturel (239, 16^e Avenue Ouest).

Au menu : Un méchoui, porc et bœuf, sera servi par Les Saveurs d'antan. Invités spéciaux, prix de présence et danse seront au programme de la soirée. Venez célébrer avec nous ! Vous devez réserver vos billets, au coût de 35 \$, en contactant : Mme Carole Émard au 450 244-5157 ou avec Mme Louise Gauthier au 514 709-6947. Les places sont limitées. Entre-temps, passez un super été ! Votre Comité FADOQ Venise-en-Québec

COMPO HAUT-RICHELIEU

Opération déménagements et grands ménages : Les samedis 9 et 23 juillet prochains se tiendront des collectes spéciales sur inscription pour les gros rebuts non valorisables tels que les divans, les matelas, les chaises et meubles rembourrés, les tapis roulés et attachés ainsi que les surplus de sacs d'ordures. Aucune matière en vrac ne sera ramassée. Les personnes intéressées ont jusqu'au mercredi 6 juillet pour s'inscrire à la collecte du 9 juillet et jusqu'au mercredi 20 juillet pour celle du 23 juillet. Les rebuts doivent être placés en bordure de rue dès 7 h le matin de la collecte.

Inscription et informations : compo.qc.ca/demenagements



Vous venez d'emménager ? Pour tout connaître sur la gestion des matières résiduelles dans le Haut-Richelieu, consultez le Guide ! Il contient des renseignements sur les collectes et les écocentres de Compo-Haut-Richelieu. De plus, un calendrier détachable se trouve à l'intérieur. Le Guide et le calendrier de collectes sont disponibles en ligne à compo.qc.ca/collectes. Vous pouvez aussi faire une demande pour recevoir la version papier par la poste en téléphonant au 450 347-0299.

Saviez-vous que... Les cabinets de toilette font partie de la même catégorie de matières que les matériaux de construction comme le bois ou le gypse ? Hé oui ! Pour s'en départir, il faut simplement se rendre dans l'un des écocentres pendant les heures d'ouverture. Informez-vous du fonctionnement des écocentres en ligne à compo.qc.ca/ecocentres.

Note importante : Les cabinets déposés en bordure de rue ne seront pas ramassés puisqu'ils sont valorisables.

Collectes à venir :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Vendredi	Chaque semaine jusqu'en novembre
Gros rebuts	25 juillet et 22 août	Chaque mois

JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1 2							

R Récupération C Compostage D Déchets Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)

R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.



Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2022 - Les lundis 1^{er} août, 7 novembre et 5 décembre. Les mardis 6 septembre et 4 octobre.



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus
www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/

Abonnez-vous à notre page Facebook pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !